

21.—Voyageurs, employés et autres tués ou blessés sur les tramways électriques, 1939-1948

NOTA.—Les chiffres de 1900 à 1938 paraissent aux tableaux correspondants des *Annuaire*s antérieurs à compter de l'édition de 1926.

Année	Voyageurs		Employés		Autres		Totaux	
	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés	Tués	Blessés
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
1939.....	1	2,039	3	353	33	764	37	3,156
1940.....	1	2,263	2	363	39	847	42	3,473
1941.....	1	2,508	5	423	60	1,002	66	3,933
1942.....	2	3,157	3	489	86	1,338	91	4,934
1943.....	—	4,301	2	722	78	1,491	80	6,514
1944.....	3	3,980	7	835	88	1,556	98	6,371
1945.....	2	4,092	3	944	104	1,592	109	6,628
1946.....	8	4,009	3	904	66	1,584	77	6,497
1947.....	2	4,181	4	910	71	1,469	77	6,560
1948.....	2	3,792	5	1,336	74	1,328	81	6,456

Section 3.—Messageries

Le service de messagerie est le transport rapide des marchandises par train de voyageurs; mais les sociétés de messagerie, n'ayant pas elles-mêmes les moyens de transport nécessaires, utilisent à forfait les facilités des sociétés de chemin de fer. Les sociétés de messagerie canadiennes ont été étroitement associées aux sociétés de chemin de fer presque depuis le début.

On confie les marchandises aux messageries pour en assurer le transport rapide, de sorte que le tarif-messageries ne concurrence pas le tarif-marchandises. Ainsi, dans son premier tarif, la *Dominion Express Company*, conformément à son contrat avec le chemin de fer Pacifique-Canadien, exigeait un tarif de 2½ fois le tarif-marchandises maximum de première classe pour les mêmes marchandises transportées sur la même distance. La majorité des contrats passés entre les messageries et les chemins de fer pour le transport des marchandises sont fondés sur un pourcentage des recettes brutes de la société de messagerie. Les tarifs sont assujétis à l'approbation de la Commission des transports. Toutes les sociétés de messagerie sont organisées en vertu de lois fédérales, et leur travail consiste à expédier rapidement des bestiaux de prix, des denrées périssables comme le poisson frais, les fruits, etc., à transporter les colis, à émettre des mandats d'argent, des chèques de voyage, des lettres de crédit et autres effets de finance.

Activité des messageries.—Il y a au Canada quatre sociétés de messagerie, dont trois canadiennes et une américaine. La *Canadian Pacific Express Co.*, autrefois la *Dominion Express Co.*, est une filiale du chemin de fer Pacifique-Canadien et s'occupe des messageries sur les chemins de fer et sur les lignes de navigation intérieure et océanique du Pacifique-Canadien. Les messageries du National-Canadien et du réseau *Northern Alberta* relèvent d'un service spécial de chacun de ces chemins de fer. La *Railway Express Agency, Inc.*, s'occupe de messagerie sur les sections canadiennes des chemins de fer des États-Unis et sur la route de Skagway jusqu'au Yukon. Il n'y a pas de statistique connue sur le volume du trafic par messagerie. Une grande partie du trafic, naturellement, consiste en colis et petits paquets qu'il serait difficile de classer et de mesurer aux fins de la statistique. Cependant, il y a aussi un mouvement important de wagons de bétail sur pied, de poisson frais, de fruits, de légumes et autres denrées périssables.